



Haute-Savoie et niveau de vie

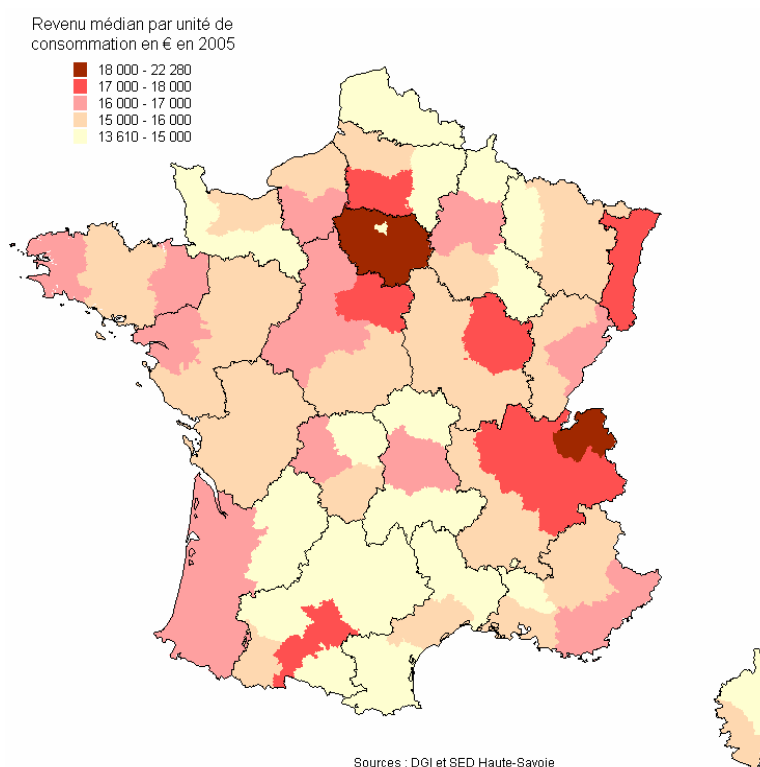
Qualité de vie exceptionnelle et niveau de vie élevé : tels sont les qualificatifs souvent associés à la Haute-Savoie de l'intérieur comme de l'extérieur. Depuis plus de 40 ans, des centaines de milliers de personnes ont fait le choix de venir s'installer dans le département, attirés par la perspective d'y vivre, d'y travailler.

Cependant, la Haute-Savoie n'est pas le département où l'on vit le mieux en France. Au classement 2006 d'un sondage mené par l'Express, la Haute-Savoie figure au 25^e rang national. Un rang tout à fait honorable au vu de son poids démographique et économique, mais qui indique malgré tout que notre département n'est pas exempt d'inégalités sociales. Ainsi, même si 100 000 personnes ont fait le choix de s'installer en Haute-Savoie entre 1999 et 2005, c'est aussi plus de 75 000 personnes qui ont fait le choix de la quitter.

Le niveau de vie en Haute Savoie a-t-il été modifié par ces mouvements migratoires? L'image souvent donnée à la Haute-Savoie de département riche est-elle avérée ?



La Haute-Savoie est l'un des départements les plus riches de France



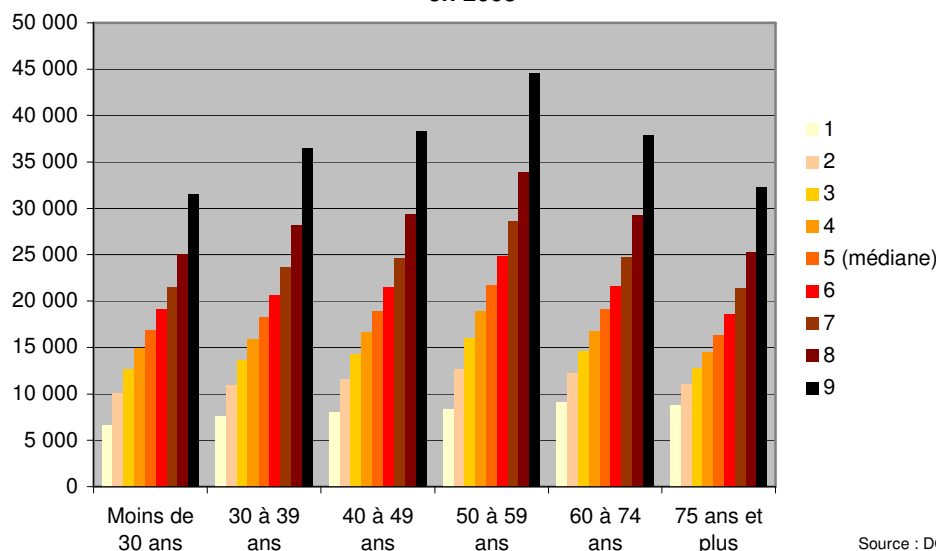
La Haute-Savoie est l'un des départements où les revenus sont les plus élevés de France : **le revenu déclaré médian¹ d'une unité de consommation² est de 18 900 €**. Seuls les départements de l'Île-de-France présentent un bilan supérieur.

¹ Revenu déclaré : somme des revenus déclarés au fisc avant abattements. Il comprend les revenus d'activité salariée ou indépendante (y compris si l'activité est exercée à l'étranger), les indemnités de chômage, les pensions alimentaires, d'invalidité ou de retraite et les revenus du patrimoine. Ces revenus sont nets de cotisations sociales et de CSG déductible.

Au niveau national, les revenus apparaissent plus élevés dans les grandes métropoles présentant une forte présence de cadres supérieurs occupant notamment des postes dans le domaine de la recherche et des hautes fonctions administratives : Paris, Lyon, Toulouse, Grenoble, Strasbourg notamment. A cet égard, le Sillon Alpin fait figure d'exception : si les revenus de l'agglomération grenobloise sont en lien avec la présence de fonctions tertiaires supérieures (université, recherche fondamentale, innovation), ceux des deux Savoie et notamment de la Haute-Savoie paraissent en décalage avec les fonctions présentes sur place. Plusieurs raisons peuvent l'expliquer

- **Les revenus sont de manière générale plus élevés en ville et dans les territoires sous influence urbaine qu'en campagne.** Or la Haute-Savoie bénéficie d'un maillage très serré de l'ensemble de son territoire par des villes petites ou moyennes, à l'inverse par exemple des départements de la « Diagonale du vide » allant des Pyrénées aux Vosges.
- **La proportion des actifs occupés dans la population est très élevée en Haute-Savoie par rapport à la moyenne :** peu de personnes âgées et peu de demandeurs d'emploi pour tirer vers le bas le revenu médian, contrairement aux départements de la côte Méditerranéenne, de la Lorraine ou du Nord-Pas-de-Calais.

Revenu déclaré par unité de consommation et par tranche d'âge en 2005



Source : DGI

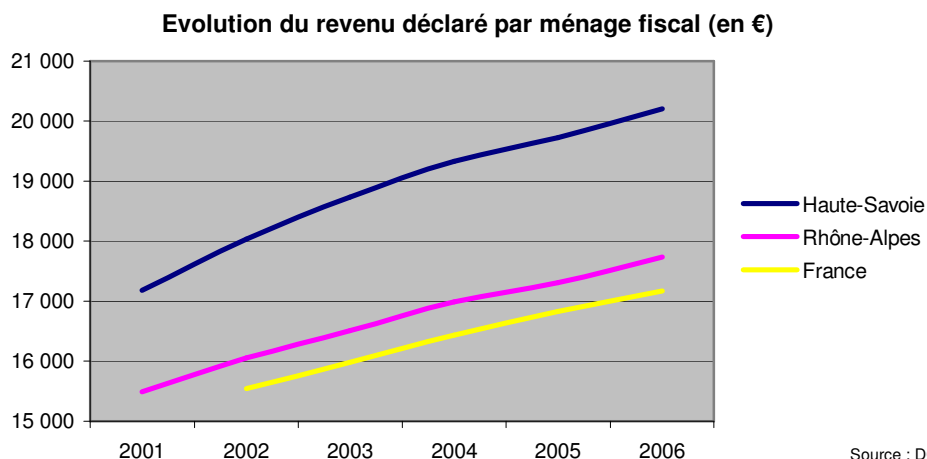
- **Une large part de l'exception haut-savoyarde s'explique par la présence sur le territoire de nombreux actifs travaillant à Genève,** où les rémunérations sont plus élevées à emploi égal, et où les fonctions métropolitaines supérieures sont très nombreuses.

² Les dépenses d'un ménage de plusieurs personnes ne sont pas strictement proportionnelles au nombre de personnes grâce aux économies d'échelle résultant de la vie en groupe. Aussi, pour comparer des revenus entre ménages de compositions différentes, on utilise une mesure par équivalent-adulte ou unité de consommation (UC). Le nombre d'UC d'un ménage est évalué selon la définition utilisée au niveau international :

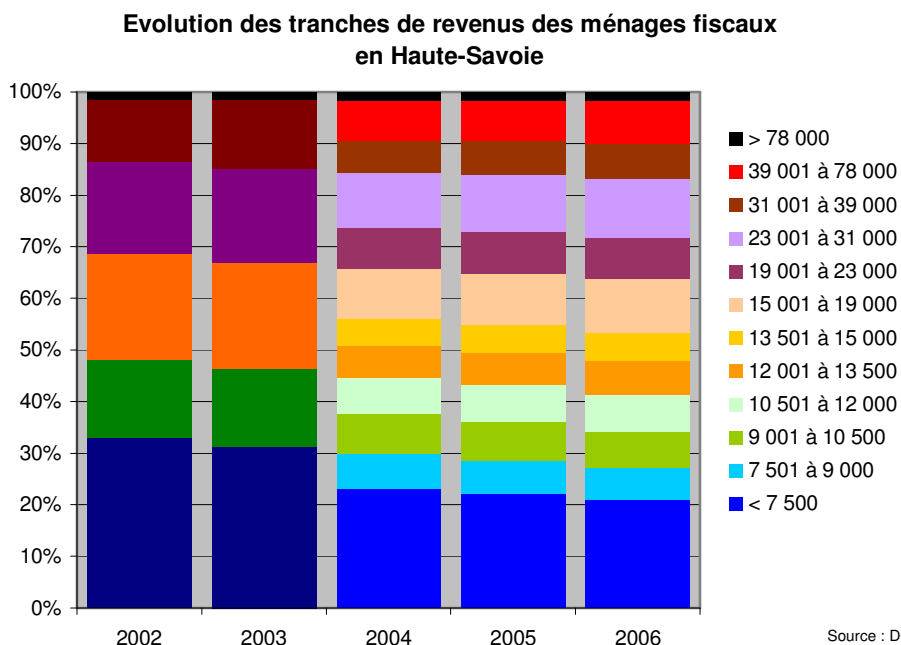
- le premier adulte du ménage compte pour 1 UC ;
- les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0,5 UC ;
- les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3 UC.

Les revenus augmentent plus vite en Haute-Savoie qu'en France

Les revenus ont très sensiblement augmenté ces cinq dernières années, en France comme en Haute-Savoie. **Les ménages haut-savoyards ont déclaré en 2006 un revenu supérieur de plus de 17% à celui de 2001.** Une progression supérieure à celle de Rhône-Alpes (14,5%), alors que la Haute-Savoie présentait déjà en 2001 le plus haut revenu de la région.



Ainsi, la part des ménages déclarant moins de 9 000 € de revenus annuels recule régulièrement et sensiblement : ils étaient 27% en 2006 contre 33% en 2001. A l'inverse, les ménages déclarant plus de 19 000 € annuels représentent aujourd'hui 36% de l'ensemble des ménages (31% en 2001).

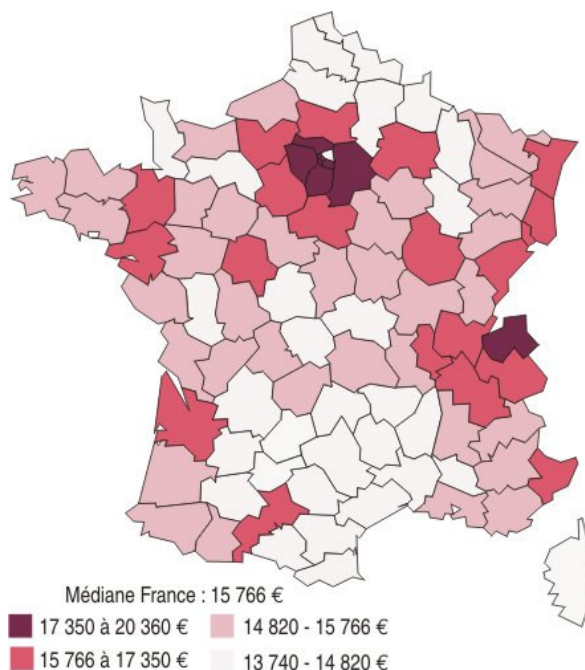


Déjà privilégiée, la Haute-Savoie voit donc se renforcer son exception en matière de niveau de vie. **Le niveau de vie médian³ est le plus élevé au niveau national après l'Île-de-France : il était en 2004 de 17 596 € par unité de consommation, contre 15 766 € en France.** Il est à mettre en lien avec les hauts revenus d'ensemble, mais aussi avec une

³ Niveau de vie : revenu disponible du ménage (revenu déclaré déduction faite de l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la CSG et la CRDS) divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

fiscalité locale moins lourde que la moyenne (sauf dans les stations de ski), qui bénéficie de surcroît en zone frontalière de la manne financière des « Fonds Genevois »⁴.

Le niveau de vie en France par unité de consommation en 2005



Un niveau de vie relativement atypique

La richesse présente sur le territoire engendre un fonctionnement et des habitudes de consommation différentes de la moyenne.

Ainsi, **l'accès à la culture est particulièrement développé**, comme en témoigne la pratique du sport (302 licenciés pour 1 000 habitants) et la fréquentation des équipements cinématographiques. Chaque habitant se rend en moyenne 4,8 fois par an au cinéma, et même 6,4 fois dans l'unité urbaine d'Annecy (3,4 fois par an au niveau régional, et 3 fois par an au niveau national).

En des temps où le pouvoir d'achat est à la une de l'actualité et semble affecté par la hausse des coûts de l'énergie et du logement, en Haute-Savoie c'est encore 10,1% de la consommation des ménages qui est affectée à la culture, aux loisirs et à l'enseignement. C'est même davantage qu'en 1990 (9,2%).

En outre, la Haute-Savoie bénéficie de taux d'équipements exceptionnels dans de nombreux domaines qui témoignent du niveau de vie élevé du territoire. **Le parc automobile s'est ainsi accru de 74% depuis 1990 contre 17% en France** : on compte 1,42 voitures particulières par ménage dans notre département contre 1,25 en France.

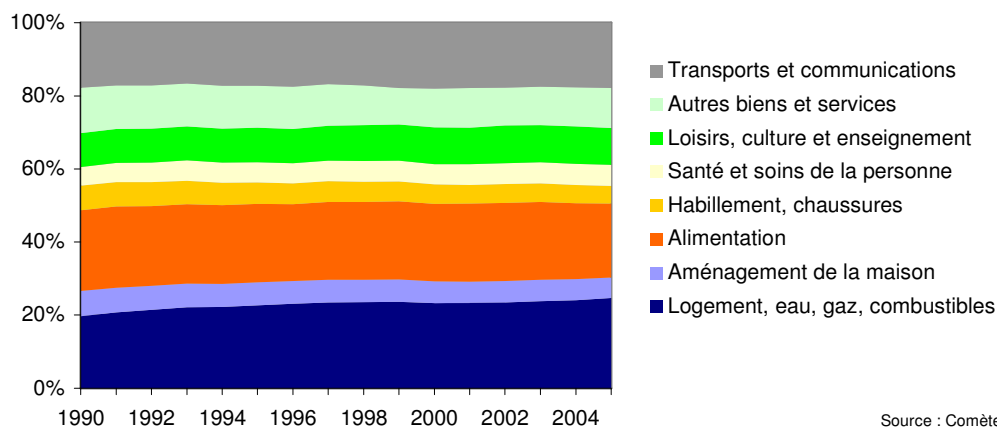
Au niveau commercial, avec 1 079 m² de grandes surfaces pour 1000 habitants, l'équipement de la Haute-Savoie dépasse très largement la moyenne. Certes ce niveau reflète aussi l'intérêt des enseignes pour la clientèle suisse à proximité : celle-ci représenterait 25% de la consommation des grandes surfaces dans le Genevois Haut-Savoyard.

D'autres indicateurs témoignent d'une réussite sociale très marquée en Haute-Savoie. Ainsi, **le département présente l'un des meilleurs taux de réussite au bac** (le 4^e d'après

⁴ Fonds Genevois : Les frontaliers ayant leurs impôts prélevés à la source, le canton de Genève alloue chaque année à l'Ain et à la Haute-Savoie une compensation équivalente à 3,5% de leur masse salariale. Ces fonds sont reversés à 60% aux communes abritant des frontaliers, à 20% au Conseil Général et à 20% aux structures intercommunales.

l'enquête « Où vit-on le mieux en France » du journal L'Express) : 85,9% en moyenne entre 2000 et 2004. Ce taux a même atteint 92,2% pour la session 2007.

Evolution de la consommation des ménages par poste



Mais la conséquence la plus visible du niveau de vie élevé en Haute-Savoie se retrouve dans le coût de l'immobilier, parmi les plus chers de France (le 91^e de France, toujours d'après l'Express, sur 96 départements de France métropolitaine). Avec l'envolée des prix depuis 2000, le poids du logement dans la consommation des ménages est devenu plus important : en 2005 il représentait 24,7% des dépenses des ménages, contre 19,6% en 1990. Cette envolée, ressentie partout en France, a sans doute été accentuée en Haute-Savoie par la présence sur le marché des acquéreurs d'une population présente en nombre et capable de supporter des coûts immobiliers plus élevés : touristes en recherche d'une résidence secondaire, actifs travaillant en Suisse, cadres supérieurs.

Or, le niveau des prix atteint risque de freiner la mixité sociale dans le département. Se loger coûte cher, à tel point qu'il n'est possible d'habiter en Haute-Savoie qu'à la condition de disposer d'un niveau de revenu suffisant. En outre, les logements à construire pour suivre le développement démographique du département ciblent de plus en plus une clientèle aisée : c'est devenu un impératif pour les promoteurs immobiliers pour rentabiliser leur investissement de départ, notamment les acquisitions foncières.

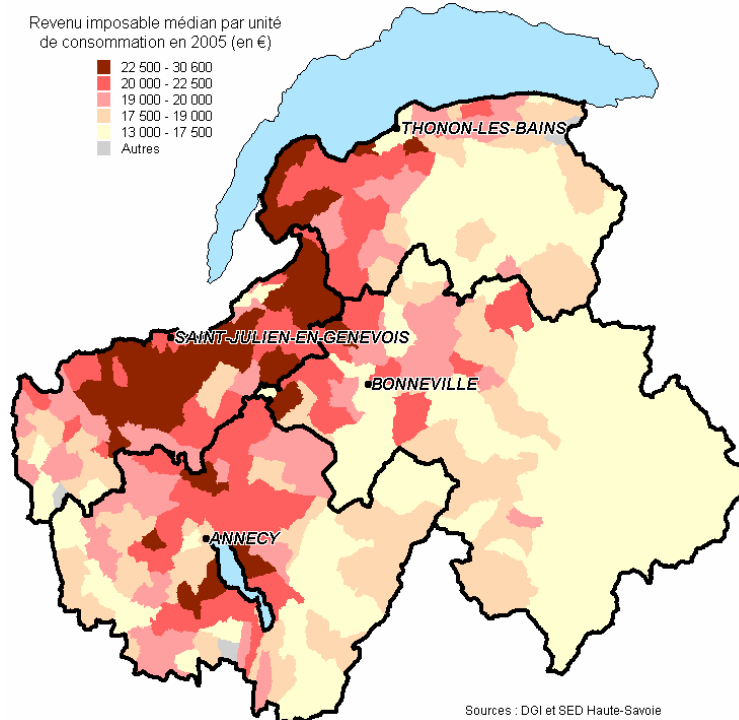
On le voit, la population haut-savoyarde jouit d'un niveau de vie globalement élevé. Mais l'augmentation du coût de la vie, notamment du logement, contribue à mettre en lumière des discriminations entre les territoires et entre différentes strates de la population.

Les inégalités devant le revenu restent marquées...

Le Genevois Haut-Savoyard dispose du 2^e plus élevé revenu médian de France

Bien que la Haute-Savoie bénéficie d'un des revenus médians les plus élevés de France, les différences entre territoires restent très marquées. Ainsi, le Genevois Haut-Savoyard abrite une population aux revenus très nettement supérieurs aux autres territoires : le revenu médian par unité de consommation y est de 20 487 € en 2005, soit 8% de plus que le revenu médian haut-savoyard, et 25% de plus que le revenu médian français ! La forte présence d'actifs travaillant en Suisse explique ce niveau exceptionnel, qui aurait été encore bien supérieur si les fonctionnaires internationaux avaient été pris en compte dans la statistique. L'aire urbaine d'Annemasse-Genève arrive au deuxième rang de la richesse au niveau national (20 983 €), derrière l'aire urbaine de Bâle-Saint-Louis (agglomération franco-germano-helvétique), mais devant Paris (19 452 €) !

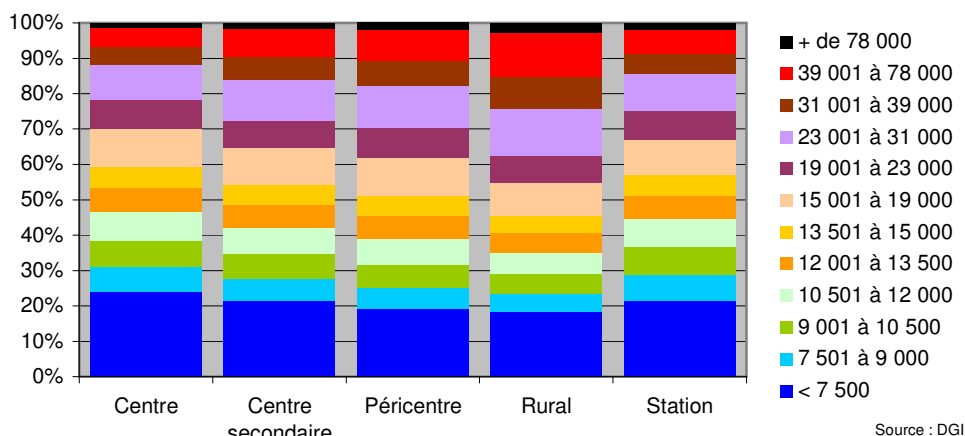
Le Bassin Annecien comme le Chablais présentent également un revenu supérieur au revenu départemental, mais dans des proportions moindres. A l'inverse, les revenus annuels déclarés dans la Vallée de l'Arve sont de manière générale moins élevés que dans le reste du département (médiane à 17 924 €), même s'ils restent bien supérieurs au revenu médian national.



■ En Haute-Savoie, les territoires « ruraux » disposent des plus hauts revenus

A cette disparité territoriale s'ajoute une disparité également très visible selon le profil de la commune. En effet, **les grands centres urbains connaissent une mixité sociale très prononcée** : de nombreuses personnes retraitées cherchant à bénéficier de la proximité des services, des personnes aux revenus modestes ou même sans emploi qui y trouvent un parc locatif (parfois social) plus étoffé qu'ailleurs. La mixité des revenus induit donc un revenu médian moins élevé que dans d'autres territoires : 17 192 € en moyenne. La situation se retrouve, mais à un degré moindre, dans les centres secondaires.

Répartition des ménages fiscaux en fonction de leurs revenus de 2006 par type de communes



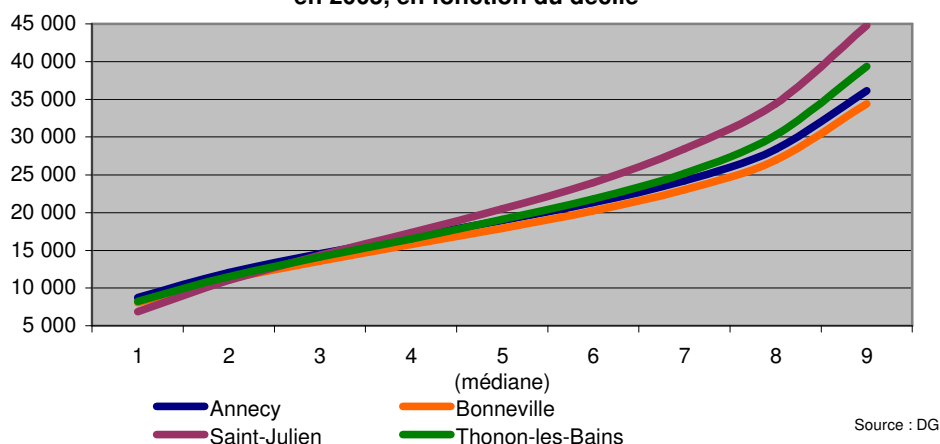
A l'inverse, les **communes rurales (surtout lorsqu'elles sont à quelques encablures d'une agglomération) disposent d'un revenu médian plus élevé** : la moindre densité des services et des emplois ou encore la plus grande proportion de biens en accession font des espaces ruraux des espaces où le niveau de vie des habitants est finalement plus élevé : le revenu médian y atteint 20 866 €.

Dans les stations touristiques, les revenus sont nettement plus faibles (17 921 €) que la moyenne départementale, et ce malgré la venue d'une riche clientèle touristique. De nombreux emplois sont en effet occupés par des saisonniers venant de l'extérieur, et qui ne déclarent donc pas leurs revenus sur place. Le niveau de vie est en outre bien inférieur, puisque la fiscalité y est en général plus élevée qu'ailleurs, afin de financer les coûteux investissements dans les remontées mécaniques.

Au final, des disparités très nettes au sein d'un même territoire

En croisant la disparité géographique et la disparité selon le profil des communes, il arrive donc que les différences soient parfois criantes d'une commune à l'autre. Certaines communes du Bassin Annecien (rives du Lac d'Annecy) ou du Genevois (rives du Léman) sont ainsi devenues au fil du temps le lieu de résidence des familles les plus aisées et disposent du revenu le plus élevé du département : Veyrier-du-Lac avec un revenu médian de 30 518 € n'est qu'à quelques kilomètres de Meythet et son revenu médian de 17 584 €. Idem pour Nernier avec 29 975 €, qui est à quelques encablures d'Annemasse où le revenu médian est de 15 932 €.

Revenu déclaré par unité de consommation et par arrondissement en 2005, en fonction du décile



Le rapport entre les hauts et les bas revenus⁵ au sein d'un même territoire est parfois très élevé. **Au sein de l'aire urbaine d'Annemasse-Genève, qui englobe toute la partie française de l'agglomération genevoise, il est même le plus élevé de la région Rhône-Alpes** : le seuil des revenus les plus élevés est 8 fois plus grand que le plafond des revenus les plus modestes. Ce rapport n'est que de 4,73 en Haute-Savoie et de 4,9 au niveau régional. Il est de 5,42 au niveau national. Ainsi, l'égalité devant le revenu est loin d'être réelle en Haute-Savoie.

Evolution du rapport inter-déciles par arrondissement

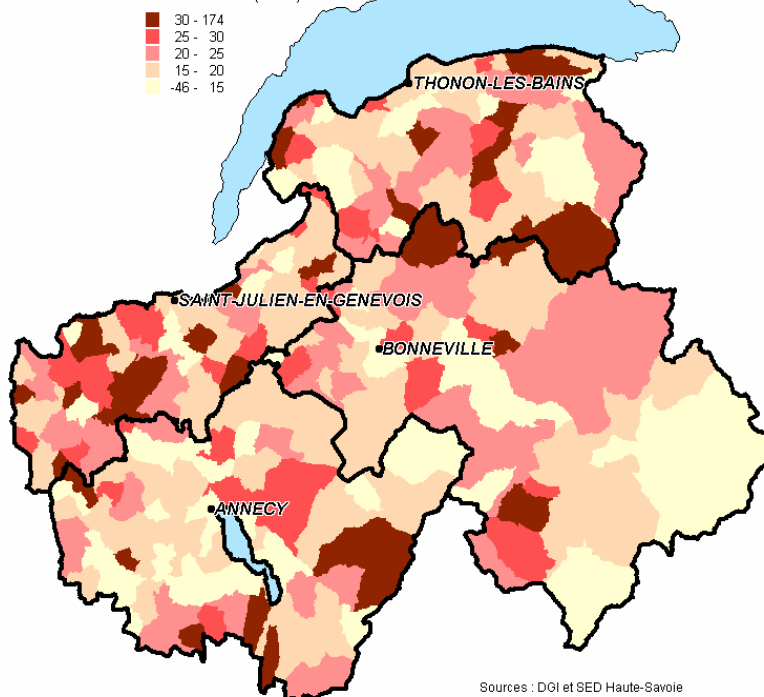
Année	Annecy	Bonneville	Saint-Julien	Thonon-les-Bains	Haute-Savoie
2003	4,23	4,37	6,71	4,86	4,85
2004	4,18	4,31	6,46	4,77	4,74
2005	4,15	4,29	6,52	4,79	4,73

Source : DGI

⁵ Rapport inter-décile : Rapport entre le décile 9 (seuil des plus hauts revenus) et le décile 1 (plafond des plus bas revenus).

Une inégalité qui est d'autant plus marquée que les revenus déclarés par les ménages ont augmenté de 17,6% en l'espace de 5 ans, et que **cette croissance ne s'est pas répartie équitablement sur le territoire haut-savoyard**. Ainsi, **les revenus déclarés par les ménages ont augmenté plus rapidement dans le Genevois (+20%) que dans la Vallée de l'Arve (+16,7%)** : les écarts se sont creusés. La commune de Nernier a vu s'accroître son revenu annuel déclaré par ménage de 58,5%, ce qui indique qu'elle est devenue en quelques années un lieu très prisé pour les familles les plus aisées.

Evolution du revenu imposable par ménage fiscal entre 2001 et 2006 (en %)



Globalement, les plus fortes croissances se sont portées sur les franges des bassins d'emploi. Dans le Genevois, les communes rurales de la Vallée Verte et du Giffre, autour du Vuache et du plateau des Bornes ont connu un essor considérable de leurs revenus. Dans le Bassin Annecien, cette croissance a surtout touché le Massif des Bauges et le Massif des Bornes.

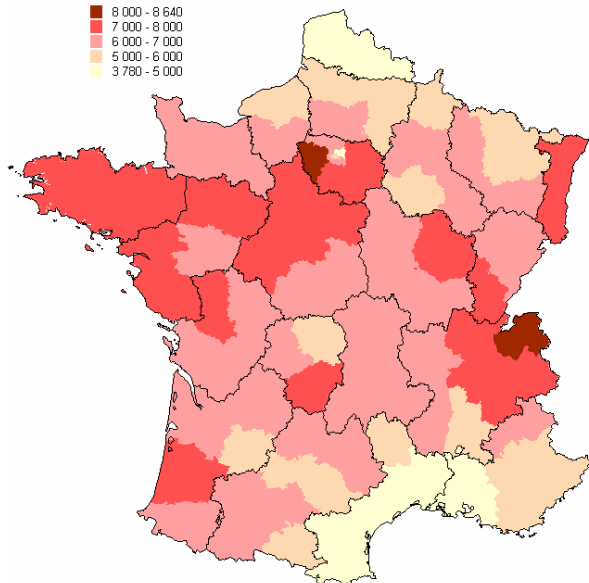
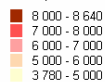
Dans les agglomérations et les communes les plus proches, l'évolution a été bien moins prononcée, signe que la mixité des revenus s'y est davantage opérée. La mixité sociale est en effet largement tributaire du coût du logement, de l'offre de logements et des facilités à se déplacer et à accéder aux services. Ainsi, certaines communes de l'agglomération d'Annecy ont même vu leurs revenus décroître entre 2001 et 2006 : l'effet de constructions nombreuses de logements à vocation sociale (Viuz-la-Chiésaz par exemple), du développement des liaisons entre la commune et le centre de l'agglomération (Quintal, Montagny-les-Lanches), ou encore de la présence plus forte de retraités dans la population (Veyrier-du-Lac).

...Mais des inégalités toutes relatives au niveau national

Les écarts existants en Haute-Savoie ne sont pas aussi élevés qu'au niveau national. Ainsi, **le rapport inter-décile dans le revenu atteint 5,42 en France métropolitaine en 2005. Il n'est que de 4,73 en Haute-Savoie en moyenne.** Les grandes agglomérations connaissent en effet une mixité de population beaucoup plus importante que les secteurs ruraux : dans les agglomérations, quartiers chics et quartiers populaires se juxtaposent. Le littoral méditerranéen, la Corse ou le Nord-Pas-de-Calais sont également marqué par la

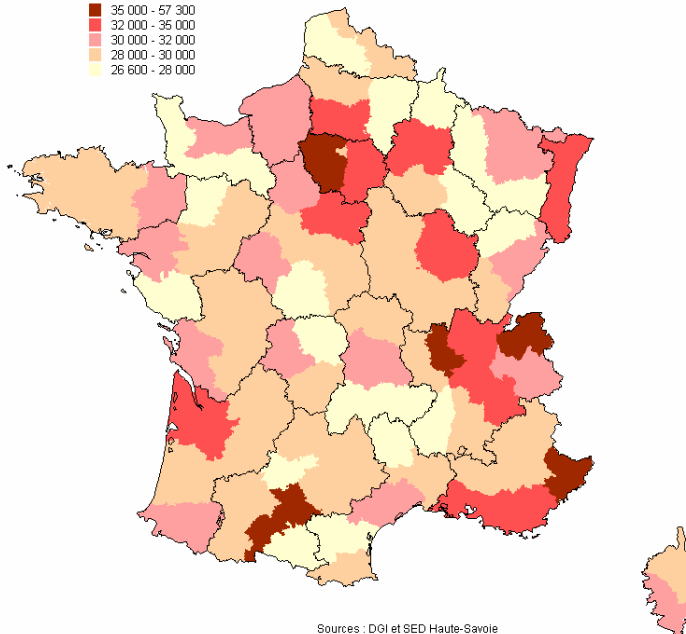
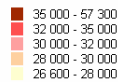
coalescence d'une population très fortunée et d'une population qui rencontre de grandes difficultés sociales (chômage notamment). A l'inverse, le Grand Ouest se caractérise par des bas revenus relativement élevés et par des hauts revenus plutôt moins élevés qu'ailleurs.

Seuil des plus bas revenus par UC
(1er décile) en 2005 en €



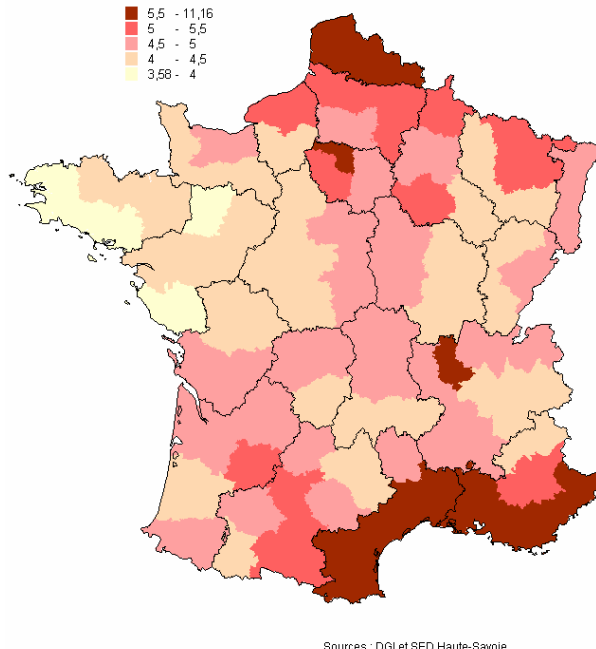
Sources : DGI et SED Haute-Savoie

Seuil des plus hauts revenus par UC
(9e décile) en 2005 en €



Sources : DGI et SED Haute-Savoie

Rapport inter-déciles en 2005
(rapport entre hauts revenus et bas revenus par UC)



Sources : DGI et SED Haute-Savoie

En outre, il ne faut pas perdre de vue qu'en dépit d'inégalités internes entre hauts et bas revenus, **la Haute-Savoie dispose malgré tout des bas revenus les plus confortables de France après les Yvelines, avec 8 089 € par unité de consommation : c'est 32% de plus que le niveau national.**

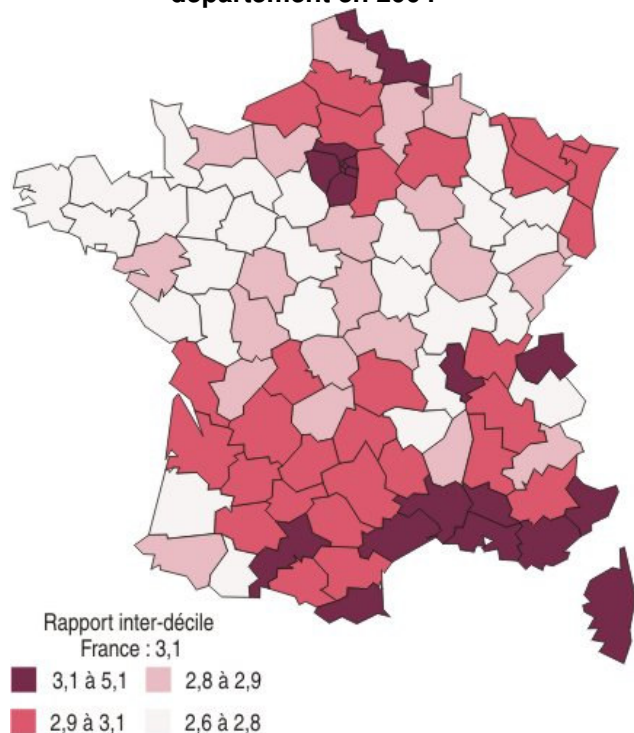
La précarité est donc toute en nuance en Haute-Savoie. Elle paraît bien réduite quand on la compare aux tendances nationales : le taux de pauvreté⁶ ne touchait en 2004 que 8,2% des ménages, soit l'un des meilleurs résultats au niveau national (11,7%). Les minima sociaux ne représentaient même que 0,6% du revenu disponible brut (1,3% en France).

⁶ Taux de pauvreté : Proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, correspondant à 60% du niveau de vie médian national (788 € par mois en France en 2004).

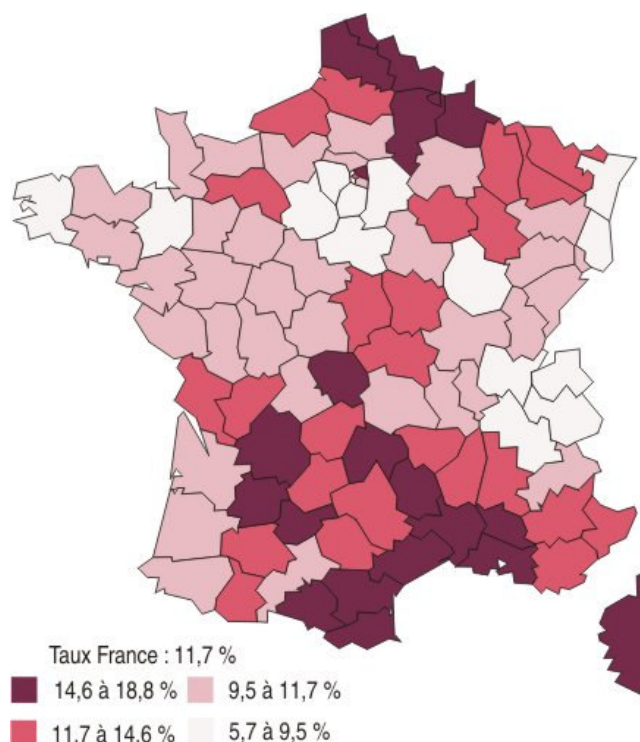
Cependant, la précarité existe en Haute-Savoie et le niveau de vie est loin d'être homogène, par exemple entre le Genevois Haut-Savoyard (où les revenus sont élevés et la fiscalité locale très basse) et les stations touristiques de montagne (où les revenus sont moindres et où la pression fiscale est très forte). **Le rapport inter-décile dans le niveau de vie est ainsi supérieur au niveau national** (3,27 en Haute-Savoie contre 3,09 en France métropolitaine).

Et les minimas sociaux ne permettent pas véritablement d'atténuer les disparités de niveau de vie rencontrées en Haute-Savoie : ils les corrigent à hauteur de 31%, contre 39% au niveau régional et 43% au niveau national.

Rapport inter-décile des niveaux de vie par département en 2004



Taux de pauvreté par département en 2004



Parler de niveau de vie exceptionnel en Haute-Savoie est donc une réalité, mais une réalité qui masque des inégalités persistantes entre certains territoires, mais surtout au sein de chaque territoire, entre hauts et bas revenus. Or, ces inégalités deviennent souvent sources de discrimination, notamment dans le Genevois, quand le coût de la vie s'élève dangereusement. Il engendre la précarisation d'une catégorie de population qui se voit interdire l'accès à certains fondements de la vie quotidienne (logement en accession, loisirs, études supérieures), et qui parfois pour s'en sortir est amenée à quitter le département.

D'une certaine manière, l'augmentation rapide des revenus et du coût de la vie en Haute-Savoie, qui forcément ne touche pas l'ensemble des familles, crée d'elle-même un déséquilibre et favorise l'élévation du niveau de vie en Haute-Savoie, au détriment d'une certaine mixité sociale.